



Droit bancaire concernant un virement étranger

Par **Pierre67**, le **26/02/2009** à **18:59**

Bonjour à tous ,

J'ai fait une demande de virement par mail à ma banque a une certaine date, le virement est partie 10 jours apres la demande ecrite de mon mail ... j'ai appelé ma banque pendant 15 jours , ils disent a present que j'ai demandé le report de mon virement pour une histoire de taux et que 3 personnes le confirme ... (sans aucunes preuves bien evidement)

Un virement est donc partie de mon compte a une certaine date , sans demande de ma part ni signature ... cela fait 5 Mois que cela traîne ... le mediateur ne fait que reprendre mes mails et les interpretes a ca facon c'est a dire n'importe comment !!! A chaque fois ils font preuve de mauvaise fois et a chaque fois je les contre et a chaque fois ils essayent de trouver autre chose !!

Bref je perds 3000 \$ dans cette histoire et je voulais savoir si j'ai une chance de les recuperer si je porte plainte !!

Merci beaucoup pour vos reponses